



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/957  
23 janvier 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS et FRANCAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules (WP.29)

RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 10  
À LA SÉRIE 01 D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT No 6  
(Indicateurs de direction)

Note: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa vingt-cinquième session, suite à la recommandation formulée par le WP.29 à sa cent trente et unième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/2003/55, sans modification (TRANS/WP.29/953, par. 98).

Annexe 5, coordonnées trichromatiques, modifier comme suit:

" ...

Limite vers le blanc:  $y \geq 0,790 - 0,670 x$

Pour la vérification de ces caractéristiques ..."